

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1843.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT* fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,  
sur la demande du sieur François-Léonard Derudder.

---

MESSIEURS,

Le pétitionnaire a vu le jour à Cappellebroucq (France), le 17 juillet 1819 ; dès 1821, et conséquemment dès l'âge de deux ans, il a suivi ses parents en Belgique ; depuis cette époque il n'a cessé d'habiter Oostkerke, où, depuis la mort de son père arrivée en 1842, il exploite, conjointement avec son frère Louis-Joseph Désiré, la ferme la plus considérable de la contrée.

Il résulte des pièces du dossier que le sollicitant est d'une bonne conduite et qu'il jouit de l'estime générale.

Les autorités consultées approuvent sa demande.

*Le rapporteur,*

**HENOT.**

*Le président,*

**J. MAERTENS.**